

**EPCC Scène Nationale du Grand Narbonne**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION 9 DU 28/05/2026**

**DELIBERATION N°2026-8**

**OBJET : VALIDATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2025**

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai, à 10h, les membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle Scène nationale du Grand Narbonne, se sont réunis à Narbonne, sous la présidence de Mme Emma BELLOTTI, sur une convocation en date du 18 mai 2026.

**Etaient présents ou représentés avec voix délibérative :**

**Pour l'Agglomération du Grand Narbonne**

- Mme Emma BELLOTTI
- Mme Anhès SAUZEL-MARY, représentée par Mme Marie-Laure BOYER-CORCUFF ayant pouvoir
- Mme Evelyne RAPINAT
- Mme Catherine GOIRY, représentée par Mme Evelyne RAPINAT ayant pouvoir
- Mme Marie-Laure BOYER-CORCUFF
- M. Bernard DEVIC
- M. Joël HERNANDEZ
- Mme Lola JACQUET

**Pour l'Etat**

- M. Marc DANIEL, représenté par Mme Silvy CASTEL ayant pouvoir
- M. Christopher MILES, représenté par M. Frédéric BOURDIN ayant pouvoir

**Pour la Commune de Narbonne**

- Mme Aurélie AGUERA

**Pour le département de l'Aude**

- M. Patrick FRANÇOIS
- Mme Maria CONQUET, représentée par M. Patrick FRANCOIS ayant pouvoir

**Pour les personnalités qualifiées**

- Mme Laure SERRANO
- M. Pierre-Antoine DEVIC

**Pour les Représentants du personnel**

- M. Denis ROUGE
- M. Xavier TOSI

**Membres excusés :**

- M. Yves PENET

**Membres absents :**

- M. Alain BUCQUET
- Mme Marie REVERDY
- M. Alban NAVARRO

- M. Vincent DOURLET

**Etaient invités (sans voix délibératives) :**

M. Fabien BERGES, M. Grégoire BRIANCON, Mme Catherine SANZ, Mme Manuelle PELLISSIER, M. Ghislain DUVERDIER, Mme Isabelle VANDERHOFT, Mme Laetitia D'AMICO

**Nombre de membres en exercice : 22**

**Nombre de membres présents ou représentés : 17**

**Exposé des motifs**

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement, Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 25 avril 2024, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « SCENE NATIONALE DU GRAND NARBONNE » ;

Vu les statuts de l'EPCC dans ses articles 10 et 11 relatifs aux attributions du Conseil d'administration, du Président du conseil d'administration.

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement est constitué du vote par le Conseil d'administration du Compte de Gestion établi par le Comptable Public et du Compte administratif,

Considérant que le comptable public de l'EPCC Scène nationale du Grand Narbonne a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Constatant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le comptable de l'EPCC Scène nationale du Grand Narbonne dont les écritures sont identiques à celle du compte administratif pour l'exercice 2025, faisant apparaître les résultats ci-dessous n'appelle ni observation ni réserve,

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 3 476 260,28 €

Recettes : 3 402 889,49 €

Deficit : - 73 370,79 €

**Section investissement :**

Dépenses : 257 803,81 €

Recettes : 110 232,10 €

Deficit: - 147 571,71 €

### Vote

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le Compte de Gestion du budget de l'EPCC Scène nationale du Grand Narbonne dressé pour l'exercice 2025 par le Comptable Public

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration

### DECIDENT

D'approuver le Compte de Gestion du budget de l'EPCC Scène nationale du Grand Narbonne dressé pour l'exercice 2025 par le Comptable Public

Fait et délibéré à Narbonne le, 28/05/2026

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

La Présidente de l'EPCC « Scène nationale du Grand Narbonne »  
Emma BELLOTTI



Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le

ID : 011-929371938-20260528-202608-DE